Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 16 Mai 1889 No. 30.

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



REPRODUCTIONS.

AUX ARBRES PRINTANNIERS.

O tendres arbrisseaux, l'espoir de mon verger,
Fidèles nourrissons de Pomone et de Flore
Des fureurs de l'hiver, redoutez le danger
Et retenez vos fleurs qui s'empressent d'éclore,
Séduites par l'éclat d'un beau jour passager.

La voix du rossignol est encore muette,
L'hirondelle en ces jours craint de nouveaux frissons,
Et la timide violette
Se cache encor sous les gazons.

Imitez la sage Anémone,
Craignez des vents du Nord les dangereux retours,
Attendez que Flore et Pomone
Vous puissent prêter leurs secours.

Et toi, soleil, père de la nature,
Viens répandre en ces lieux tes fécondes chaleurs.
Dissipe les frimas, écarte la froidure
Qui brule nos fruits et nos fleurs!

HECTOR DUPREZ.

29 avril 1889.

PENSÉES.

—Les générations sont des haleines qui passent. L'homme respire, aspire et expire.

—Le succès n'est pas aimé, surtout par ceux dont il est la chute. Il est rare que les mangés adorent les mangeurs

—Nuit, solitude, dénûment, impuissance, ignorance, faim et soif, ce sont là les sept gueules béantes de la misère.

—Rien ne blesse un ami comme le manque de confiance; car, qu'est-ce que l'amitié sinon l'unité de deux âmes? Et où est l'unité sans la confiance?

—Ce sont trois choses liées entre elles, le libre arbitre, l'amour et la responsabilité qui constituent indivisiblement l'ordre moral. Le libre arbitre présente le choix, l'amour choisit, l'homme répond.

"L'homme apprend tous les jours à mépriser la vie." Le mot est grand et l'accent est profond. Cependant ce n'est pas le mot véritable; il touche, il émeut, mais il abat; c'est le mot d'une faiblesse, et non d'une vertu. Le mot véritable eut été celui-ci: L'homme apprend tous les jours à mépriser la mort.

LES PLAISIRS.

La récréation est utile à l'homme; son esprit ne pourrait résister à une application trop soutenue ni à un travail trop long: il faut que sa pensée se pose de temps en temps, pour se délasser, sur quelque image gracieuse ou sur quelque objet agréable, sans quoi elle ne tarderait pas à défaillir, épuisée par un travail immodéré. Mais trop souvent l'homme, par un étrange renversement des choses, fait du plaisir la principale affaire et comme l'unique occupation de sa vie; et il ne cherche dans le travail qu'une diversion à la triste uniformité de ses jours. Ne pourrait-on pas croire, en effet, à voir la vie de la plupart des jeunes gens, qu'aucun but sérieux n'a été posé devant les désirs et les espérances de l'homme, et que, pour atteindre sa fin, il n'a qu'à jouir du présent, sans s'inquiéter de l'avenir?

Jeune homme, prenez chacune de vos journées, et considérez attentivement l'emploi que vous en avez fait; vous verrez que vous en avez dépensé inutilement la plus grande partie, et qu'il est bien peu d'instants dont vous puissiez justifier en tout point l'usage, je ne dis pas aux yeux de la conscience et de la foi, mais devant la raison et le simple bon sens. Où avez-vous été chercher des distractions pour votre esprit et du repos pour votre cœur? Les plaisirs ne vous ont-ils pas bien plus sérieusement occupé que le travail? N'êtes-vous pas sorti des lieux où vous allez vous amuser plus lassé que vous ne l'étiez en sortant de l'étude? N'avez-vous pas rapporté plus d'ennuis, de fatigues et d'angoisses des théâtres, des maisons de jeu ou de plaisir, que vous n'en rapportâtes jamais des bibliothèques ou des églises? Et s'il fallait nombrer et classer les causes des maladies qui ont abrégé ou tourmenté votre vie, les plaisirs dont vous l'avez surchargée n'y auraient-ils pas contribué pour une part bien plus grande que les sacrifices que le devoir a parfois exigés de vous? Regardez autour de vous, et dites si le plaisir n'a pas fait et ne fait pas encore tous les jours plus de victimes que le travail, et si l'homme peut impunément se soustraire à la loi de sa nature et à l'ordre de Dieu, qui veut qu'il travaille aussi bien pour être heureux que pour être bon.

Prenez chacun des plaisirs auxquels vous avez donné successivement entrée dans votre âme, et pesez-les à la balance de la raison et de la foi; vous les trouverez dans l'une et dans l'autre également légers et vides, peut-être même également coupables et honteux. Que faites-vous lorsque vous allez voir au théâtre quelque pièce mauvaise ou dangereuse, et qui ne peut avoir d'attraits que pour cette partie inférieure de l'âme qui se plaît dans les basses régions de la vie, et ne comprend que ce qui est trivial et grossier? Que peuvent gagner le goût et la morale dans ces spectacles où le vice est toujours représenté comme séduisant ou aimable, tandis que la vertu y est peinte sous des traits qui la rendent odieuse ou ridicule? La probité, la fidélité conjugale, la soumission des enfants envers leurs parents, toutes les vertus qui garantissent la sécurité des États et le repos des familles sont-elles si communes et si solidement établies parmi nous qu'on puisse sans danger faire rire à leurs dépens la multitude, et le ridicule qu'on jette ainsi sur elles ne suffit-il pas pour anéantir dans le cœur de ceux qui les estiment encore les derniers restes de respect qu'ils ont conservés pour elles?

Ceux qui crient le plus fort contre l'esprit d'insurbordination et d'orgueilleuse indocilité, qui rend tous les rapports si difficiles aujourd'hui, sont souvent ceux qui prennent le plus de plaisir à voir représenter sur la scène les actions qu'ils condamnent avec une inflexible rigueur. Le père mènera son fils au théâtre pour qu'il y rie aux dépens d'un père habilement trompé par son fils, et pour qu'il apprenne lui-même à échapper par la ruse à une vigilance trop active Le mari y conduira sa femme pour qu'elle s'y amuse en y voyant représenter sous les couleurs les plus séduisantes l'adultère et les intrigues qui l'ont préparé. C'est ainsi que nous allons, tous tant que nous sommes, rire à nos propres dépens des choses que nous redoutons le plus et auxquelles nous ne devrions jamais penser que sérieusement.

Dans un temps où personne n'est content de la place qu'il occupe, où l'orgueil et l'ambition attirent perpétuellement hors de leurs sphères tous les hommes, où ceux qui ne peuvent atteindre pendant leur vie la gloire qu'ils ont rêvée cherchent au moins à l'obtenir par le genre extraordinaire de leur mort, est-il sans danger de nourrir son esprit et ses yeux du spectacle d'un monde tout factice, où toutes les choses apparaissent autrement qu'elles ne sont dans la réalité, où l'amour est embaumé d'un parfum de poésie qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, et où le suicide est représenté comme l'acte héroïque d'un homme qui aime mieux quitter volontairement la terre que de ne pas y occuper la place qu'il croit y mériter?

C'est là ce qui rend si dangereuse pour les jeunes gens, et plus encore pour les jeunes personnes, la lecture de ces romans dont le but est d'exalter outre mesure la sensibilité, d'en détourner le cours en la dirigeant sur des objets sans réalité, et d'en épuiser prématurément la source en la prodiguant sans règle pour des choses de nulle valeur. La littérature est tout à la fois cause et effet, principe et signes de mœurs et des habitudes d'une nation; elle reproduit comme effets les biens ou les maux qui l'ont produite elle-même, réagissant sur ces causes pour en tirer tout ce qu'elles renferment; et il n'est pas douteux que la littérature des théâtres et des romans ne soit pour beaucoup dans l'état factice des relations qui constituent la famille ou la société, et dans les maux dont nous nous plaignons tous les jonrs.

Il n'est pas besoin de longs raisonnements pour vous démontrer de quels dangers peuvent être pour vous la source de ces bals publics où les intrigues les plus criminelles trouvent un voile propice qui les cache, et où les femmes elles-mêmes, abjurant la timidité et la modestie naturelles à leur sexe, peuvent à la faveur des travestissements qui les déguisent exhaler sans crainte toute la corruption que recèle leur cœur. Jamais sans doute vous n'oseriez essayer à justifier à vos propres yeux ces orgies scanda- où les yeux se repaissent de la vue des objets les plus dégoûtants, des gestes les plus grossiers et des dames les plus licencieuses. C'est de là que les jeunes gens les mieux élevés rapportent ces manières communes, ces formes grossières, ces goûts vulgaires et ces basses inclinations qui dénotent une mauvaise éducation quand elles sont acquises. Tout ce que le cœur d'un jeune homme renferme encore de grâce et de candeur se dissipe en ces lieux, où bien souvent il apprend ce que le vice a de plus grossier avant d'avoir passé par ces fautes qui échappent à la fragilité, et qui ne tarissent point dans l'âme la source du repentir ni le principe du bien.

Vous trouverez des dangers non moins nombreux, quoique d'un autre genre, dans ces maisons de jeu où le hasard habite et règne, et où des insensés jouent sur une carte leur avenir, leur réputation, leur honneur et le bonheur d'une famille tout entière. Rien n'émousse et ne stupéfie autant l'esprit, rien ne dessèche et n'endurcit autant le cœur que la passion du jeu. De toutes les passions, c'est sans contredit celle qui occupe et absorbe le plus toutes les facultés de l'homme, celle qui crée les habitudes les plus profondes, les besoins les plus impérieux et les plus terribles nécessités. En tenant perpétuellement appliquées au même objet toutes les pensées et toutes les espérances, elle produit en celui qu'elle domine une sorte d'aliénation mentale et comme une incessante obsession.

Que si vous cherchez plus bas encore les objets de vos jouissances, et si vous demandez à vos sens le bonheur et le repos que votre cœur seul peut vous donner, vous recueillerez une abondante moisson de soucis, d'amertumes, de remords et d'angoisses; et vous paierez presque inévitablement dans votre corps par de longues maladies ou d'atroces douleurs les courts moments de plaisir que vous aurez cherchés dans la satisfaction de vos appétits grossiers. Qui pourrait calculer de combien la vie de l'homme a été abrégée par ces maladies que le libertinage multiplie tous les jours parmi nous, et pour quelle part immense la dépravation des mœurs a contribué à cet alanguissement des forces, à cet amoindrissement de la constitution. à cette délicatesse féminine des tempéraments et des caractères, qui est telle que, si le mal continue longtemps encore, il n'y aura plus d'hommes jeunes et vigoureux, mais seulement de faibles enfants et des vieillards débiles; car le mal est d'autant plus grand qu'il ne s'arrête pas à celui qu'il punit; mais, comme il attaque les sources mêmes de la vie, il passe avec elles du père au fils, de la mère à la fille, infectant ainsi des générations tout entière, et se produisant quelquefois sous des formes plus terribles dans les fils innocents d'un libertin que dans le père?

Voilà pourtant où vous mènent les plaisirs que vous recherchez avec tant d'avidité, et au milieu desquels vous oubliez si facilement vos devoirs, votre dignité d'homme et de chrétien, votre avenir. C'est ainsi que vous laissez imprudemment se former en vous des habitudes qui feront plus tard peser sur vous un joug intolérable, et qui condamneront votre vie à des luttes perpétuelles ou à de perpétuels regrets.

CHARLES SAINTE-FOI.

LES ENNEMIS.

Avez-vous des ennemis? dit un confrère américain. Allez votre chemin sans vous en préoccuper autrement. S'ils, vous barrent la route, passez à côté et faites votre devoir sans vous inquiéter de leur dépit.

Un homme qui n'a pas d'ennemis n'est pas apte au succès dans les combats de la vie; il est de cette espèce de matière si facile à façonner que le premier venu peut la pétrir.

Un caractère fortement trempé—un homme qui pense par lui-même et dit ce qu'il pense—est sûr d'avoir à la fois des ennemis acharnés et de chauds amis. Les uns et les autres lui sont aussi nécessaires que l'air frais; ils le tiennent toujours en activité.

Un homme célèbre qui était entouré d'ennemis avait coutume de dire en parlant d'eux: "Ce sont des étincelles qui s'éteindront d'elles-mêmes si vous ne soufflez pas dessus." Vous vous exposez à vous faire insulter en discutant avec eux. Laissez-les babiller, ces pauvres diables.

Faites votre devoir et il s'opèrera une réaction tôt ou tard; il arrivera alors que des centaines de personnes, qu'on avait préjugées contre vous, reconnaîtront leur erreur.

UN CONGRÈS ANTI-ESCLAVAGISTE.

Le vénérable Archevêque de Cartage et d'Alger, travaille depuis plusieurs années déjà à l'accomplissement de la noble mission civilisatrice et chrétienne dont il a été chargé par le Souverain Pontife: faire disparaître l'esclavage en Afrique, et y répandre le règne de Dieu et celui de la justice.

L'illustre et saint cardinal Lavigerie a déjà à plusieurs reprises, fait connaître à l'Europe étonnée et stupéfaite l'état d'horreur et de barbarie de l'esclavage africain.

Ses révélations, nous disent les annales des Missions, ont ému l'Europe entière, et aujourd'hui de nombreuses sociétés anti-esclavagistes, dues à sa féconde initiative, sont formées dans presque toutes les nations du continent européen: en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Sicile, en Autriche, en Espagne et en Suisse.

En Angleterre, l'éminent primat d'Afrique a créé la plus vive sensation parmi la population, catholique et protestante, au sujet de cette œuvre chrétienne. Il y a eu même des réunions publiques à ce sujet. Lord Granville a présidé une de ces assemblées, et séance tenante, le noble lord a déclaré sa détermination de faire tout son possible pour faire réussir l'œuvre si éminemment sociale et chrétienne entreprise par l'illustre prélat.

L'Apôtre des Noirs continue en ce moment même sa croisade en travaillant à réunir dans un congrès international des représentants de tous les pays d'Europe, afin d'aviser aux mesures les plus efficaces pour arriver à l'abolition de l'esclavage africain.

La date et le lieu de la réunion de ce congrès de charité, d'amour et de paix, seront connus dans quelques jours.

Pourquoi le Canada ne prendrait-il pas sa place à ce grand conseil international? C'est une œuvre chrétienne qui doit rencontrer l'appui de tous ceux qui suivent la loi du Christ et qui veulent la faire connaître aux malheureux qui sont encore privés des bienfaits qu'elle procure.

A part le côté chrétien de cette œuvre, il y a encore le côté civilisateur, industriel et commercial. Il s'agit d'ouvrir un vaste pays à notre civilisation, aux aspirations du commerce et de toutes les industries

Nous espérons que notre pays aura des représentants dans le congrès international que l'on organise à ce sujet. Le Canada doit tenir à revendiquer sa part de sacrifice et d'honneur dans une œuvre si belle et si humanitaire.—*Le Monde.*

Le Manitoba.

Jeudi, 16 Mai 1889.

A NOS LECTEURS.

Des paroles de patriotisme et de bienveillance nous persuadent que s'il y a deux journaux français dans Manitoba, ce doit être pour élargir la sphère d'utilité et non pas pour nous amoindrir par des luttes dans lesquelles on croit faire d'autant mieux qu'on dit plus de mal de ses adversaires.

Cette tactique ne peut qu'ê re préjudiciable aux intérêts qui sont le domaine commun de l'élément français dans Manitoba ; c'est pourquoi, nous nous désistons de ces polémiques de personnalités par lesquelles notre population n'a rien à gagner, et qui, au contraire, fomentent des divisions qui amoncellent des dangers autour de nous.

De plus, nous voulons en cela donner une preuve sensible du respect que nous nourrissons pour la voix si autorisée qui nous a demandé cette nouvelle preuve du désir sincère que nous avons d'être utile.

CHANGEMENTS MINISTERIELS.

Il était rumeur de changements dans le personnel de l'administration provinciale depuis quelque temps déjà, mais le gouvernement et ses organes semblaient craindre de donner publicité à cette nouvelle.

A ce sujet, *L'Ouest Canadien* du 18 avril dernier, publiait l'entrefilet suivant :

« Au cours d'une entrevue que l'hon. M. « Greenway eut à Saint-Paul, il nia la « rumeur tendant à faire croire qu'il y au- « rait changement dans son cabinet. Il « n'est pas à sa connaissance que l'hon M. « Jones ait l'intention de remettre son « portefeuille."

Et voici que la même feuille démentit M. Greenway, dans son numéro du 9 mai, en publiant ce qui suit :

« Le changement ministériel que la ru- « meur annonçait depuis quelque temps « s'est opéré avant-hier, lorsque le lieute- « nant colonel McMillan, député de Win- « nipeg-Centre, a été assermenté comme « trésorier-provincial en remplacement de « l'hon. L. M. Jones qui s'est démis."

Ce pauvre M. Greenway aurait donc encore une fois trompé son monde, ou bien *L'Ouest Canadien* l'a calomnié. Evidemment, le premier ministre joue de malheur.

Nouvelles Politiques.

L'ÉLECTION DE WINNIPEG-CENTRE.

—M. W. F. Henderson a retiré sa candidature dans Winnipeg–Centre en opposition au nouveau trésorier-provincial McMillan.

Conservateurs et libéraux dissi dents, ces derniers ayant à leur tête le plus grand journal libéral de Manitoba, le *Free Press*, semblent vouloir dire que l'heure n'est pas encore venue de frapper le grand coup et qu'il vaut mieux laisser au gouvernement lui-même le soin qu'il semble prendre de marcher, à grands pas, à sa propre destruction.

La nomination aura lieu samedi, et il est probable que l'élection se fera par acclamation.

L'ÉLECTION DE COMPTON, QUÉ

—La votation dans le comté de Compton pour l'élection d'un député aux communes se fait aujourd'hui.

L'on compte comme certaine l'élection de R. H. Pope, fils de feu l'hon. M. Pope, ministre à Ottawa.

M. R. H. Pope est âgé de 32 ans. Il possède des talents oratoires peu ordinaires. Sans avoir suivi un cours classique complet, il a fait des études sérieuses qui lui permettront de figurer avantageusement dans le monde politique.

Destiné par son père à la vie agricole dès son bas âge, il est aujourd'hui l'un de nos cultivateurs les mieux posés.

LE NOUVEL ACTE DES POSTES.

Les changements spécifiés dans le nouvel acte des postes ont pris effet.

Maintenant, le timbre-poste sera de deux centins au lieu d'un sur les lettres qui sont déposées dans les boîtes et sont à destination de la même ville dans les localités suivantes :

Montréal, Toronto, Québec, Halifax, St-Jean, N.-B., Hamilton, Ottawa, Kingston, London, Fredericton, Winnipeg et Victoria. Ce sont les villes où les lettres sont portées à domicile, et on a considéré que c'était trop bon marché de transporter ces lettres des boîtes au bureau de poste et du bureau de poste aux différentes adresses pour un sou.

Les lettres enrégistrées devront en outre porter un timbre de cinq centins, et le poids des lettres en général, pour un, deux ou trois centins pourra être d'une once.

S. G. MONSEIGNEUR TACHE.

Mgr l'Archevêque est parti mardi, en compagnie de son secrétaire, M. l'abbé Messier, pour aller passer quelques jours à Portage-du-Rat.

L'on nous dit que pendant cette absence, Sa Grandeur s'occupera des travaux de la plus haute importance pour l'archidiocèse de Saint-Boniface.

Espérons que la santé de Monseigneur continuera de s'améliorer afin que toutes les fatigues qu'il s'impose, dans sa sollicitude pour nous tous, ne soient point pour lui la cause de rechute capable de le ramener à l'état de santé précaire dans lequel nous l'avons vu pendant si longtemps.

LES ANNIVERSAIRES.

Chaque nation, l'une après l'autre, célèbre des anniversaires par des fêtes grandioses, par des fêtes dont le souvenir passera aux générations futures.

En 1887, avaient lieu ces grandes fêtes où la nation anglaise, dans un moment d'enthousiasme bien naturel, acclamait celle qui depuis plus de cinquante ans préside à ses destinées. C'était un jour de réjouissances au lieu où siège la royauté comme dans les colonies.

En 1888, le jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII venait éclipser par d'imposantes et sublimes cérémonies tout ce qu'on avait vu jusqu'ici. Le monde païen comme le monde catholique accourait, étonné, saisi de respect et d'admiration, se jeter aux pieds de ce vénérable vieillard qui siège au Vatican. Cette fête n'était pas la fête de son royaume—car on le lui a enlevé—ni d'un seul peuple, c'était la fête de tous. Un cri d'allégresse parti du vieux monde, pouvait traverser les mers, se rendre dans le nouveau monde et trouver là des échos prêts à le recueillir et à le répéter.

La catholicité montrait ses forces, allait rendre hommage à ce Pontife prisonnier qui émeut les masses et que craignent ses plus implacables ennemis. Ceux qui suivent la marche des choses humaines voient quelle influence ces fêtes ont eue.

Il y a quelques jours, se sont ouvertes les fêtes du centenaire de la République en France. Quel contraste avec les fêtes de 1888 ! Ici la religion présidait, là l'impiété érigée en système ! C'est un anniversaire de haine, de crimes qui veut rétablir ses autels encore fumants, avoir ses dieux sanglants, ses adorateurs sans nom. Ce sont les sociétés secrètes qui, lasses de cette guerre sournoise, tentent un suprême effort pour briser ces portes immuables, renverser les quelques monuments qui rappellent les anciennes splendeurs de la France catholique.

Pauvre France ! Te voilà aussi féroce, aussi sanglante qu'aux jours de la Terreur ! Cent ans te séparent de ce monstrueux régicide et tu es encore aux mains des lâches ! Tes ennemis te forcent à célébrer l'anniversaire d'un jour qui fit une tache lugubre dans ton histoire jusqu'alors immaculée ! Après cent ans, les petits-fils des Robespierre, des Danton, sont encore sur la brèche fumante, prêts à égorger les innocents ! Ta plaie est aussi sanglante que le jour que tu l'as reçue. Chère France, prends garde qu'après avoir semé la haine, tu récoltes la vengeance et la colère ! Tel n'est pas notre vœu.

Un autre centenaire qui est moins triste, moins lugubre, c'est le centenaire de la République américaine. Voilà un pays qui, sans honte, sans recevoir de reproches, peut célébrer un tel anniversaire. Il n'a pas conquis l'*indépendance*, la *liberté* par le régicide. Aujourd'hui, les regards du monde entier sont tournés vers l'Amérique, c'est de là, on semble dire, que viendra plus tard le secours, les conseils et l'exemple. Ce centenaire, croyons-nous, aura une influence au point de vue religieux, car le peuple américain a assez bien compris qu'on ne peut se passer de la religion.

Puis, notre charmant Québec célèbrera, lui aussi, avec plus d'éclat, de magnificence et de pompe notre sublime fête nationale. Québec, cette ville remplie de souvenirs, cher au cœur du Canadien, sera témoin de cette grande fête.

H. C.

LETTRE DE L'OUEST.

Sainte-Albert, Alberta,
8 mai 1889.

A M. le Directeur du *Manitoba*,

Cher Monsieur,—Il y a bien longtemps qu'on n'a pas eu le plaisir de rencontrer le nom de Saint-Albert dans votre intéressant journal Comme ce n'est pas votre faute, personne ne peut vous en faire un crime ; mais nous ne voulons pas aller tout-à-fait aux oubliettes. Voici donc quelques nouvelles de Saint-Albert qui intéresseront, j'aime à le croire, les nombreux lecteurs de votre si estimable *Manitoba*.

Nous avons un printemps sec et chaud. Les cultivateurs ont pu faire leurs semences de bonne heure et sans la plus léger dérangement. Toujours du beau temps et du beau temps. Enfin nous craignons d'avoir du beau temps plus que nous n'en voudrions, quoique jusqu'à ce jour le grain pousse bien et ne souffre nullement de la sècheresse. Nous comptons sur la rosée du ciel pour amener à maturité les semences confiées à la terre. Mais. l'iquiétude est au sujet du moulin.

On peut dire que nous n'avons plus de moulin pour Saint-Albert. Le moulin de la mission est en cendres et le moulin d'Edmonton peut d'un jour à l'autre nous manquer aussi. Du reste, l'idée d'être à la merci d'un meunier unique dans le pays, n'est guère rassurante, et tous nos cultivateurs aussi bien que les commerçants voudraient trouver moyen de sortir de cette impasse. Malheureusement, les capitalistes sont rares dans nos parages et Mgr Grandin, qui a tant fait pour donner le branle à l'agriculture dans le Nord-Ouest, veut avec raison laisser aux spéculateurs les chances de la situation, le bénéfice d'un bon moulin à Saint-Albert. Si la récolte est bonne, on peut compter sur 40 à 50 mille minots de grain à moudre à Saint-Albert. De plus, nous pouvons espérer que le département sauvage donnerait un *bonus* respectable pour aider à bâtir un moulin en faveur des réserves de la *Rivière-qui-barre* et de la *Prairie-Assiniboine*, et un moulin à Saint-Albert serait également à la portée de ces réserves.

La santé générale a été excellente tout l'hiver et tout le printemps, et personne ici ne voudrait inviter aucun docteur à monter dans cette partie du district d'Alberta. Vous en devinez la raison : le pauvre docteur risquerait de mourir de faim.

Vous savez que nous n'avons pas eu de neige l'hiver dernier. Nous n'avons pas eu de pluie sérieuse depuis les derniers jours d'août. Toutes les bêtes à cornes aussi bien que les chevaux ont pu hiverner dehors ; on n'avait que la peine de leur procurer de l'eau, et tous ces animaux étaient dans la meilleure condition.

Pourtant cet hiver si exceptionnellement doux n'a pas été un avantage sans mélange d'inconvénients. Faute de neige, tout était si sec dans la prairie et dans les forêts que la moindre imprudence pouvait causer des dégâts incalculables, des pertes immenses. Hélas ! Voilà plus de deux mois que la mèche est partie et les dommages sont innombrables. Sur la Réserve de la Prairie-Assiniboine une dizaine de mai sons et une trentaine d'étables sont devenues la proie des flammes, sans compter plusieurs milles de clôtures ; au Lac Blanc, et au Lac Sainte-Anne, on peut dire que les sauvages ont tout perdu, maisons, étables, clôtures, instruments de labourage. Pour comble de malheur, un pauvre jeune homme paralysé a péri dans le feu, au Lac Blanc. A Saint-Albert, à Edmonton, presque tous les fermiers ont fait des pertes plus ou moins considérables. Toutes les prairies sont brûlées, presque toutes les forêts sont ravagées et le feu ne s'y éteindra pas avant les grandes pluies de juin. Mais le plus grand malheur, c'est l'incendie du moulin de la mission, en bas de la Rivière Esturgeon. C'est le malheur des cultivateurs qui presque tous y faisaient moudre leur grain et qui y trouvaient de l'ouvrage une bonne partie de l'année. C'est le malheur qui jette comme une sorte de découragement dans le pays.

Pourtant la mesure n'était pas encore comble, que pouvait-il donc nous arriver de plus ?

Les MM. Lamoureux et frères avaient un beau moulin à scie dans leurs limites en haut de Saint-Albert. Il est brûlé aussi. Heureusement, à peu près tout le bois scié ou à scier a pu être sauvé. Heureusement surtout, grâce à de hautes sympathies, les MM. Lamoureux ne seront pas longtemps arrêtés et nous espérons que le bois de sciage n'augmentera pas de prix.

Finissons par une nouvelle plus consolante. Dimanche dernier, (5 mai) Mgr Grandin a eu le bonheur de conférer la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays. à un jeune Métis, de Saint-Albert, le frère Edouard Cunningham, O.M.I. Que n'a pas fait le premier évêque de Saint Boniface ? Que n'a pas fait le premier archevêque de Saint-Boniface pour obtenir un clergé indigène ? Peines inutiles, dépenses perdues, échec complet jusqu'à ce jour ! A Saint-Boniface, depuis de longues années, on a réussi à trouver parmi les filles des vocations religieuses. Il était réservé à l'évêque de Saint-Albert, à Mgr Grandin, d'admettre à la vie religieuse et aux ordres le premier Métis de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface. C'est une bien douce consolation pour le cœur de notre évêque ; c'est une grande joie pour tous les paroissiens de Saint-Albert ; c'est un insigne honneur pour la famille Cunningham.

Voilà donc les prémices du pays pour la vie apostolique. *Deo gratias !* Puisse l'exemple du Frère Cunningham exciter l'émulation et susciter de nombreuses vocations dans notre Nord-Ouest.

Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps commis au service de la Compagnie, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'hirondelle. Le Frère Cunningham était parti de Saint-Albert au commencement de janvier 1882, pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lachine, près Montréal.

Après ses premiers vœux, il est allé au scolasticat de la Congrégation des Oblats, à Archeville ; il y a fait sa philosophie et commencé sa théologie.

Il a fait ses vœux perpétuels le 17 février dernier, et il doit partir dans quelques jours pour la mission du Lac LaBiche où il finira son cours théologique, sous l'habile direction de son premier maître, le R. P. Grandin.

Votre reconnaissant,

J. J. M. Lestanc, O.M.I.

EXAMENS DE L'UNIVERSITE.

Les examens de l'Université de Manitoba sont commencés lundi, à Winnipeg, dans la salle Trinity pour ne se terminer que jeudi prochain, le 23.

Le nombre total de candidats qui se présentent pour ces examens est de 108 parmi lesquels le Collège de Saint-Boniface fournit un contingent de sept. Ce sont :

Junior B. A.—M. Arthur Béliveau.

Premier examen—MM. Victor Bourdeau, Roger Goulet, Wilfrid Jubinville, Joseph Samson et Alfred Versailles.

Préliminaires—M. Joseph Dubuc.

Inutile d'ajouter que nous souhai tons à tous nos jeunes amis les plus beaux succès. D'ailleurs, ils ont sans doute songé aux lauriers qui ont été cueillis par leurs prédécesseurs, et ils doivent être bien décidés à marcher sur les brisées de tous ceux qui ont triomphé avant eux.

Nouvelles Religieuses.

—A la cathédrale de Saint-Boniface, samedi, MM. les abbés Turcotte et Cameron ont été ordonnés sous-diacres par Mgr Taché et le lendemain, Sa Grandeur les ordonnait diacres.

—Le Pape vient de désigner pour occuper les fonctions de nonce apostolique à Bruxelles—fonctions qu'il a lui-même occupées autrefois—Mgr Foschi. Ce prélat est actuellement archevêque de Pérouse, siège qui fut également occupé par le pape Léon XIII.

—Nous regrettons d'apprendre la mort de Mgr Bolduc, procureur de l'archevêché de Québec.

Jean-Baptiste Zacharie Bolduc, fils de Joachin Bolduc et de Madeleine Lessard, naquit à Saint-Joachim le 30 novembre 1818. Il fit ses études au séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 22 août 1841. Immédiatement après sa consécration, il partit pour les missions sauvages de la Colombie où il demeura jusqu'en 1850. De retour à Québec, en 1850, il séjourna quelque temps au séminaire et devint successivement, vicaire à Saint-Roch de Québec (1851), aumônier de l'hôpital de la marine, et chapelain de l'asile des aliénés de Beauport.

En 1867, il fut nommé procureur de l'archevêché, où il a constamment séjourné depuis. Lors de l'élévation de Sa Grandeur Mgr Tachereau aux honneurs cardinalices, il fut nommé prélat domestique de Sa Sainteté.

Mgr Bolduc était l'auteur de plusieurs ouvrages dont quelques uns ont été publiés, entre autres des *Lettres sur les missions de la Colombie* et des *Relations de voyage*.

Les funérailles de Mgr Bolduc ont eu lieu à la Basilique de Québec, samedi.

Vendredi dernier, Mgr Taché a adressé à Son Eminence le cardinal Tachereau, la dépêche suivante au sujet du décès de Mgr Bolduc :

Saint-Boniface, 10 mai.

" La triste nouvelle me cause vive peine. Service ici aussi.

Correspondance.

L'IMMIGRATION BELGE.

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques jours nous adressions au ministre des affaires étrangères de Belgique, une protestation pour démentir les allégations fausses de certains journaux belges, tendant à arrêter l'essor de l'émigration des Belges vers le Manitoba. Aujourd'hui, ce sont les Canadiens qui, comme nous désireux de faire savoir en Belgiques qu'on ne " crève pas de faim " chez eux, adressent au même ministre une nouvelle protestation pour le même sujet. Il serait à désirer que nos compatriotes de Saint-Pierre et du Lac-des-Chênes nous imitassent. Il est urgent que nous travaillions le plus possible à attirer ici nos concitoyens en les engageant à venir s'installer comme colons fermiers. Il faut leur faire comprendre que s'ils viennent s'établir au Manitoba, qu'ils arrivent dans des villages déjà formés et à aproximité de lignes de chemins de fer. Tout en leur faisant ressortir les avantages du Manitoba, il ne faut cependant pas trop poétiser la situation, il faut leur faire comprendre qu'en venant s'établir ici la seule condition pour réussir est un travail assidu pendant deux ou trois ans ; ils sont courageux, ils accepteront la situation avec plaisir.

Espérant, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien incérer ces quelques lignes dans les colonnes de votre journal, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Hector Le Roy, (Belge.)

Saint-Alphonse, 6 mai 1889.

PETITES NOTES DE L'ASSOCIATITION ATHLETIQUE DE SAINT-BONIFACE

On a posé sur le champ de *base ball* une espèce de clôture pour arrêter la balle (back-stop) de 28 pieds de long sur 8 de haut.

L'Association doit prendre ses salles dans l'ancien Hôtel Beauregard. D'ici à quelques jours, les salles seront meublées et fournies de jeux de différentes sortes.

L'Association a lancé un défi au club de *base ball* de Sainte-Anne pour le 24 de mai prochain. Si le défi est accepté la partie se jouera ici à Saint-Boniface.

M. le Dr Lambert a accepté la charge de médecin de l'Association. Ces différentes preuves de l'intérêt que l'on porte à l'association ne peut manquer d'avoir de bons effets.

Grand pique-nique le 24 mai.

L'Association Athlétique de Saint-Boniface a decidé de donner un grand piquenique le 24 mai prachain. Ce pique-nique, le premier donné par l'Association ne peut manquer d'être très amusant sous tous les rapports. Le programme qu'on nous a montré est très varié incluant une foule de jeux nouveaux. L'endroit où il aura lieu n'est pas encore choisi, mais il le sera d'ici à une couple de jours. Tous les amis de l'Association ainsi que les personnes qui veulent passer une agréable journée sont cordialement invités. Nous donnerons dans notre prochain numéro plus de détails ainsi que le programme. Avis aux amateurs.

Choses et Autres.

—Le Canada recevra cet été une visite importante. Une association puissante, composée de tous les principaux ingénieurs des mines des Etats-Unis, désire étudier sur les lieux mêmes les inépuisables richesses minières de notre pays.

Sept cents d'entre eux avec leurs familles se sont déjà inscrits pour faire partie de l'expédition. Il est entendu que chacun doit payer ses frais de voyage : cependant, le gouvernement fédéral et ceux d'Ontario et de Québec, comprenant l'utilité d'une pareille visite et les avantages incalculables qui ne peuvent manquer d'en résulter, ont souscrit chacun la somme de $1,000, afin d'être en mesure d'en tirer tout le profit possible.

—La seconde édition de l'ouvrage de M. Rameau de Saint-Père, *Une Colonie féodale en Amérique*, considérablement revue et augmentée, est actuellement sous presse, et la distribution s'en fera sous peu. Ce travail renfermera toutes les matières nouvelles recueillies par l'illustre et sympathique auteur dans son voyage en Acadie l'été dernier.

Le public attend avec une légitime impatience, l'apparition de ce livre, que l'Acadie toute entière accueillera avec enthousiasme et reconnaissance.

—M. A. Bodard, de la Société d'Immigration française, qui s'est voué presqu'exclusivement à la colonisation, vient de publier un livre d'une grande utilité pour ceux qui veulent s'établir dans notre pays.

L'ouvrage est intitulé : " La laiterie, la culture, l'élevage du bétail et les mines dans le grand-ouest du Canada," et contient une série d'informations du plus haut intérêt sur les différentes parties du pays.

Il fourmille aussi de données très utiles sur l'état de nos terres, sur le rendement approximatif de la culture, sur le placement de nos capitaux, sur notre système d'arpentage, sur les profits à retirer de l'élevage des animaux, etc.

—La compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a eu l'assemblée générale de ses actionnaires, mercredi dernier, à Montréal. Les directeurs ont montré les opérations financières et commerciales de la compagnie pour l'année qui vient de finir.

Le surplus net après les dépenses de toutes sortes payées, s'élève à $326,423.

Le revenu net provenant de la vente des terres est de $276,206.

Le revenu total y compris ces deux items est de $15,529,177, et les dépenses totales de $14,509,910.

Dans le cours de l'année la compagnie a mis une somme de $3,377,-354 pour construire, améliorer, et équiper ses divers chemins.

—La Société Royale a tenue ses réunions annuelles à Ottawa la semaine dernière.

La section française annonce qu'elle a élu les officiers suivants :

Président, Joseph Marmette, Ottawa ; vice-président, Napoléon Legendre, Québec ; secrétaire, Alphonse Lusignan, Ottawa.

Elle recommande qu'un diplôme d'honneur soit accordé à M. Edmond Lareau, M.P.P., pour ses travaux historiques durant l'année.

Les officiers-généraux pour 1889 90 sont :

L'abbé Casgrain, Québec, président ; principal Grant, Kingston, vice-président ; Dr Selwyn, Ottawa, trésorier ; Dr Bourinot, Ottawa, secrétaire.

NAISSANCE.

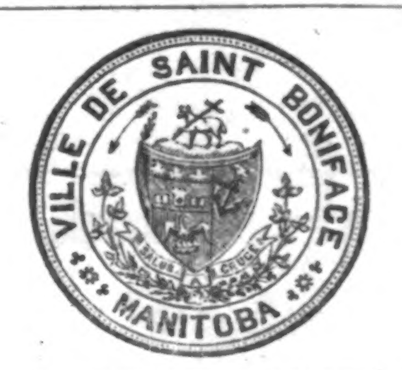
Arial.—En cette ville, le 11 courant, Madame Gabriel Arial, un fils.

MARIAGE.

Clément-Harris—A la cathédrale, le 14 courant, par M. l'abbé Messier, M. Joseph Clément, de Steinbach, Man., à Mademoiselle Harris, de Pembina, Dak.

DECES.

Roy.—En cette ville, à l'âge de 12 ans, Melle B. Roy, enfant de M. Joseph Roy.



VILLE DE ST. BONIFACE

AVIS.

Avis est par le présent donné :

1o. Que le rôle d'évaluation de 1889 pour la ville de Saint-Boniface est maintenant déposé ;

2o. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné ;

3o. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans le délai fixé par la loi ;

4o. Que le conseil siègera en COUR DE RÉVISION le 8 JUILLET 1889, à L'HOTEL DE VILLE, à 7.30 p.m., pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à Saint-Boniface, en mon bureau, ce 14ème jour de mai A.D. 1889.

P. F. SOUCY, Greffier.

3ins 16 5.89

Association St. Jean-Baptiste DE MANITOBA.

AVIS est par les présentes donné qu'il y aura assemblée générale de l'Association, Dimanche, le 19 Mai courant, à 2 heures p.m., dans la Salle du Conseil de Ville, afin de procéder à l'élection des officiers pour l'année courante.

Par ordre,

EMILE JEAN, Sec.-Archiviste, A. St.-J.-B. de M.

Municipalite de Montcalm.

AVIS.

Est par le présent donné :

1o. Que le rôle d'évaluation de 1889 pour la municipalité de Montcalm est le rôle d'évaluation en force pour 1888.

2o. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné pendant les 25 jours qui suivront la présente date.

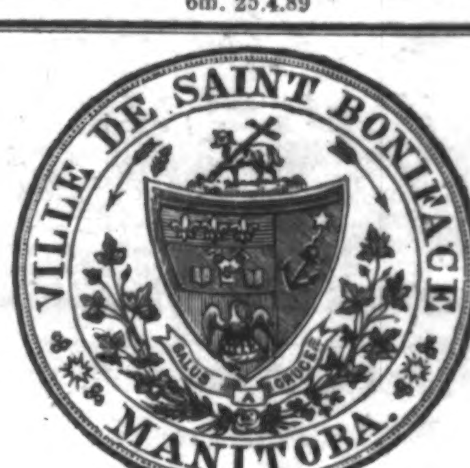
3o. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans le délai fixé pour la dite révision.

4o. Que le conseil siègera en cour de révision le 1er juin 1889, à la station Letellier, dans la salle municipale, à 10 heures a. m., pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, en mon bureau, ce 25ème jour d'avril, A.D. 1889.

JOSEPH BARIL, Greffier.

3ins 28 4 89



AVIS.

Ville de Saint-Boniface.

Vente de Terrains pour Arrérages de Taxes.

En vertu d'un mandat émané par le Maire de la Ville de Saint-Boniface, dans la province de Manitoba, sous son seing et le sceau officiel de la dite Ville, à moi adressé et daté le treizième jour de Mai A.D. 1889, me commandant de prélever sur les divers terrains dans la dite ville ci-après mentionnés et décrits, les arrérages respectivement dus sur iceux, ensemble avec les frais.

Je donne par les présentes avis qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, je vendrai à l'enchère, dans la salle du Conseil, en l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface, MARDI, le DIX-HUITIÈME jour de JUIN prochain, à onze heures de l'avant-midi, autant des dits terrains qu'il pourra être suffisant pour payer les taxes et toutes les charges encourues lors de et relativement à la vente et à la perception d'icelles tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1886, et ses amendements.

No.	Description du terrain. Numéro du lot.	Bloc.	Lot de paroisse.	Grandeur du lot en chaines.	Années d'arrérages.	Arrérages.	Frais d'annonces, etc.	Total.
123	1047	....	R.C.M.	1 x 2	1886, 1887 & 1888	$18 63	$2 00	$20 63
124	1088	....	do	do	1887 & 1888	10 40	2 00	12 40
125	1089	....	do	do	do	10 40	2 00	12 40
126	24	76	....	do	do	18 77	2 00	20 77
127	309	76	....	1½ x 2	do	27 72	2 00	29 72
128	412	76	....	do	do	26 62	2 00	28 62
129	½ Est	2	76	4 x 5	do	35 31	2 00	37 31
130	½ Ouest 509	....	76	¾ x 2	do	36 47	2 00	38 47
131	527	....	76	1 x 2	do	30 47	2 00	32 47
132	533	....	76	do	1887	10 58	2 00	12 58
133	633	....	76	1 x 2	1887 & 1888	26 40	2 00	28 40
134	½ Ouest 635	....	76	½ x 2	do	6 93	2 00	8 93
135	644	....	77	1 x 2	do	56 04	2 00	38 04
136	646	....	77	do	do	13 86	2 00	15 86
137	½ Est 647	....	76	½ x 2	do	8 75	2 00	10 75
138	½ Est 649	....	76	½ x 2	do	10 40	2 00	12 40
139	706	....	76	2 x 5	do	142 45	2 00	144 45
140	734	....	76	1½ x 2	do	31 62	2 00	33 62
141	736	....	76	do	do	38 55	2 00	40 55
142	831	....	76	1½ x 2	do	33 27	2 00	35 27
143	833	....	76	do	do	38 55	2 00	40 55
144	929	....	76	½ x 1	do	20 79	2 00	22 79
145	2	....	78	¾ x 1½	do	7 27	2 00	9 27
146	4	....	78	do	do	7 39	2 00	9 39
147	6	....	78	do	do	7 27	2 00	9 27
148	17	....	78	¾ x 2 30/100	do	6 98	2 00	8 98
149	26	....	78	85/100 x 1½	do	5 72	2 00	7 72
150	B	4	81	1 x 1	do	14 35	2 00	16 35
151	6 à 11 incl.	4	81	35/100 x 1 75/100 c.	do	1 87	2 00	3 87
152	....	F	81	1 x 1	do	2 77	2 00	4 77
153	1, 2, 3, 4	10	87	35/100 x 1¾ ch.	do	104 50	2 00	106 50
154	1 & 2	2	89	½x1 chaque	do	1 99	2 00	3 99
155	8, 9, 10	2	89	1x2 chaque	do	14 12	2 00	16 12
156	11 & 12	2	89	1x1 chaque	do	7 78	2 00	9 78
157	18, 19, 20	2	89	do	do	16 61	2 00	18 61
158	½ Est	4	89	4 x 5	do	20 80	2 00	22 80
159	½ Est	5	89	do	do	20 80	2 00	22 80
160	Tout	7	89	4 x 10	do	47 08	2 00	49 08
161	4	8	89	1 x 2	do	5 72	2 00	7 72
162	½ Est 8	8	89	½ x 2	do	2 77	2 00	4 77
163	9	8	89	1 x 2	do	5 54	2 00	7 54
164	18, 19, 20	10	89	1x2 chaque	do	14 12	2 00	16 12
165	17	15	89	1 x 2	do	12 12	2 00	14 12
166	3 & 4	....	91	3½ x 5 74/100	do	58 37	2 00	60 37
167	5	....	91	70/100 x 2 5/100	do	2 00	2 00	4 00
168	6 à 11 incl.	....	91	¾x1 36/100 ch.	do	9 18	2 00	11 18
169	16, 17, 18	....	91	do	do	4 95	2 00	6 95
170	19 à 23 inc.	....	91	do	do	9 31	2 00	11 31

Daté à Saint-Boniface, ce 13me jour de Mai A.D. 1889.

EDWARD R. LLOYD, Trésorier.

PERSONNEL.

M. A. Dufresne, arpenteur de la Puissance et ingénieur civil, est arrivé à Winnipeg lundi, en route pour le Nord-Ouest, où il doit faire des arpentages pour le gouvernement fédéral.

M. l'abbé Gaire, l'âme de la nouvelle colonie connue sous le nom de la Grande Clairière Saint-Jean, près du Lac-des-Chênes, était à Saint-Boniface hier.

Ce fervent apôtre de la colonisation compte qu'à la fin de l'été environ quatre-vingts familles se seront établies dans sa nouvelle paroisse.

C'est là vraîment un très-beau succès qui vient couronner de généreux efforts.

Affaires Municipales.

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la septième séance du septième conseil de la ville de Saint-Boniface, étant la septième séance régulière, tenue lundi, le 13ème jour de mai A.D. 1889.

Présents :—Son honneur le maire au fauteuil et MM. les conseillers Allaire, Fortin, Gauthier, Houde, Pelletier et Turenne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Le greffier dépose sur la table les communications et comptes suivants :—Une lettre du secrétaire de la commission d'école de Saint-Boniface, une autre de MM. Andrews & Andrews et une autre de M. Turnbull, ainsi que différents comptes.

M. le conseiller Fortin présente le 4e rapport du comité des finances qui se lit comme suit :

" 4e rapport du comité des finances, M. le conseiller Fortin, président, et MM. les conseillers Allaire, Pelletier et Turenne.

" Votre comité recommande que son honneur le maire et M. le trésorier soient autorisés à signer un billet à deux mois au montant de $2,000.00 en faveur de la Banque Impériale ; aussi à autoriser le paiement de $4.00 pour timbres."

M. le conseiller Turenne présente le 3e rapport du comité de police, feu et santé qui se lit comme suit :

" 3e rapport du comité de police, feu et "santé, M. le conseiller Turenne, président, et M. le conseiller Houde et son honneur le maire.

" Votre comité recommande le paiement du compte suivant : Dr Lambert, $3.25, (le dit compte devant être chargé à la compagnie de prêt representée par M. Muttlebury), et reçoit le rapport de police pour les mois de mars et d'avril."

M. le conseiller Allaire présente le 3ième rapport du comité des travaux publics. M. le conseiller Allaire president, et MM. les conseillers Gauthier, Pelletier et Houde sont présents :

" Votre comité recommande le paiement des comptes suivants : D. E. Sprague, $249.85 ; Joseph Buron, $3.50 ; Z. Marion, $2.55 ; Louis Laurendeau, $9.00 ; Samuel Turcotte, $1.20 ; Edouard Desroches, 75c. ; L. Laventure, 50c ; H. F. Despars, $36.35 ; rôle de paie pour le mois d'avril et le mois de mai jusqu'à cette date, $175.52½."

Ces différents rapports sont acceptés.

M. le conseiller Fortin demande la permission d'introduire le règlement No. 80 autorisant la corporation de la ville de Saint-Boniface à renoncer à ses droits sur le terrain et la bâtisse occupé par l'ancien collège, en faveur de la corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Saint-Boniface.

Ce règlement subit successivement ses trois lectures et est adopté sous son titre. —Agréé.

Proposé par M. le conseiller Pelletier, appuyé par M. le conseiller Houde, que le rôle d'evaluation tel que déposé, soit accepté, et que la cour de révision siège le 8 de juillet à l'hôtel de ville, à 7.30 p.m. —Agréé.

Proposé par M. le conseiller Houde, appuyé par M. le conseiller Fortin, que la séance se lève, et la séance est levée.

Chronique Locale.

—Ne pas oublier l'assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste dimanche.

—La cour de révision pour réviser le rôle d'évaluation de la ville aura lieu le 8 juin prochain.

—M Achille Langevin vendra par encan mercredi prochain, à 2 heures p.m., tout l'ameublement de sa maison sur la rue Masson.

—Des terrains situés dans la ville et dont on peut voir la description ailleurs dans notre journal seront vendus pour taxes le 18 juin prochain.

—Les RR. SS de l'Hôpital Saint-Boniface désirent offrir à Madame Hearn leurs sincères remercîments pour 55 verges de beau coton qu'elles recevaient ces jours derniers, par son entremise, pour l'Hôpital. Elles remercient très cordialement aussi les Dames qui ont contribué à cette bonne œuvre.

—La maison Anderson & Lemieux, 245 rue Principale, Winnipeg, vous invite à aller voir les magnifiques cadeaux qu'elle donne avec une boîte de poudre à pâte *New Era*. Ces messieurs sont les seuls dans ce pays qui importent cette poudre qui est supérieure en qualité à celle du Dr Price.

Chronique de la Province.

Lorette.

15 mai—Nos fromageries sont en opération depuis lundi.

—M. Elie Dubois est à se bâtir une résidence près de ses ateliers.

—M. Eusèbe Mondor commencera sous peu à se construire une maison.

—L'on est à agrandir notre église par l'addition de deux jubés.

Sainte-Anne des-Chênes,

14 mai.—Les quatre colons du nom de Gauthier, venus de Matane ont acheté du gouvernement deux cents acres de terre, situés dans la partie ouest de la paroisse.

—Les ouvriers-menuisiers ont commencés hier les travaux de notre couvent. C'est M. Chs. Roch qui est chargé de conduire l'ouvrage.

—Les lots Nos. 4 et 6, appartenant à M. Anderson et M. Stanger, ont été achetés pour deux nouveaux colons qui doivent arriver dans le cours de l'été.

—Nos nouveaux immigrants tous arrivés ce printemps de Berthier, sont contents d'être venus s'établir à Sainte Anne qui outre les avantages des autres possède celui d'avoir à la disposition des colons, du bois de chauffage et de construction à proximité et en abondance.

—Maintenant que les semences sont terminées, plusieurs cultivateurs sont occupés à transporter à Winnipeg des piquets de cèdre qu'ils échangent pour des instruments agricoles. C'est une source précieuse de revenus pour la classe agricole de Sainte-Anne qui trouve dans le commerce du bois de cèdre un moyen facile et peu dispendieux de se procurer les instruments dont elle a besoin pour cultiver.

—C'est aujourd'hui que s'ouvre notre fromagerie. Tout fait présager une augmentation considérable de lait qui y sera envoyé. L'industrie laitière promet être une industrie payante, vû nos pâturages abondants.

Saint-Pierre-Jolys,

14 mai.—Sous le rapport des progrès de la colonisation et du commerce, notre paroisse peut supporter toute comparaison avec les autres paroisses françaises.

—Vingt-cinq familles sont venues s'établir ici depuis quelques mois et toutes sont des plus satisfaites du climat, du pays et de la fertilité du sol.

—M. B. Racicot est arrivé ici pour ouvrir un magasin général. A cette fin, il a acheté l'ancien presbytère auquel il doit faire subir des réparations avant d'y installer ses assortiments de marchandises. Inutile de dire qu'un bon magasin général sera pour toute notre population d'un immense avantage.

—Notre fanfare compte aujourd'hui dix-huit membres et fait de rapides progrès sous la compétente et habile direction du professeur Vormander. Tous les dimanches, les échos de notre village sont égayés par les notes joyeuses de nos aimables musiciens.

Lac-des-Chênes.

13 mai—Nous avons eu encore une forte ondée la nuit dernière ; les champs de blé ont la plus belle apparence et remplit de joie le cœur de nos braves colons.

—Dans quelques jours, les cultivateurs auront terminé leur jardinage et leur plant d'arbres.

—Les émigrants nous arrivent en grand nombre, et nous espérons qu'avant peu nos terres prendront assez de valeur pour récompenser nos cultivateurs des améliorations qu'ils y font. Même à l'heure qu'il est, les terrains en culture se vendent à des prix qui dépassent même l'attente des pessimistes. On nous cite l'exemple d'un cultivateur anglais arrivé ici, il y a quelques années, avec un capital de quelques cents piastres et une paire de bœufs ; il avait acheté une demie section, M. Maxime Marion le conduisit sur sa terre qu'il a améliorée depuis. Ces jours derniers, il a vendu cette même propriété pour $11,500 comptant. Ceci devrait être un encouragement pour les colons, car nous avons encore beaucoup de terres à leur disposition.

—La population catholique n'a que des louanges à faire du Rév. M. Bernier, notre curé, et nous constatons avec plaisir que déjà il peut se bâtir sur les rives du beau Lac des Chênes, une résidence confortable.

Les colons qui nous arriveront trouveront en ce zélé pasteur un guide toujours empressé.

Municipalite de LaBroquerie.

AVIS.

Est par les présentes donné :

1o. Que le rôle d'évaluation de 1889 pour la municipalité de LaBroquerie est fait.

2o. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné pendant les 25 jours qui suivront la présente date.

3o. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans le délai fixé pour la dite révision.

4o. Que le conseil siègera en cour de révision le 3 juin 1889, dans la salle municipale, à 10 heures a. m., pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à LaBroquerie, en mon Bureau, ce 29ème jour d'avril, A.D. 1889.

F. X. NORMANDEAU,
Greffier.

Municipalité de LaBroquerie, 29 avril 1889. 3ins 2 5 89

AGRICULTURE.

MALADIES.

Les chaleurs arrivent bientôt et avec elles viennent souvent les maladies. C'est un temps favorable pour le médecin ; pourquoi ? Par la coupable négligence qu'ont beaucoup de cultivateurs de ne pas nettoyer les alentours des bâtiments de la ferme.

Durant l'hiver, il s'amasse toujours autour des dépendances de la ferme une foule de détritus, de déchets qui, sous l'influence de la chaleur se décomposent et répandent partout des miasmes dangereux, capables de porter dans les familles de graves maladies, souvent la mort.

N'est-il pas plus avantageux d'enlever, d'enterrer, ou mieux de brûler au plus vite ces déchets, d'assainir les alentours de la ferme que de payer un fort compte au médecin ? A vous cultivateurs, de décider.

DURÉE MOYENNE DE LA FACULTÉ GERMINATIVE DES GRAINES POTAGÈRES.

Betterave, 4 ou 5 ans.—*Carotte*, 3 ou 4 ans ; la meilleure est celle de 2 ans, les sujets montent plus difficilement.—*Céleri*, 3 à 5 ans ; mais les nouvelles graines sont préférables.—*Cerfeuil*, 2 à 3 ans ; la nouvelle est meilleure.—*Chou-pommé*, 5 à 6 ans.—*Chou-fleur*, 5 à 6 ans.—*Chou-rave, chou-navet, navet*, 5 à 6 ans —*Citrouille, courge, melon, concombre*, 6 à 8 ans ; les plus vieilles graines produisent des plantes qui fructifient davantage.—*Haricots, pois, fèves*, la graine d'un an est préférable. La germination peut cependant avoir lieu au bout de quelques années, si les semences ont été conservées dans les cosses. — *Laitue*, graine noire ou blanche, suivant les variétés, 4 à 5 ans.—*Oignon*, deux ans au plus ; mieux 1 an.—*Persil*, 2 à 3 ans.—*Poireau*, 2 ans ; mieux 1 an.—*Radis*, comme chou, 5 à 6 ans.—*Salsifis*, 2 ans au plus ; 1 an bien préférable.—*Tomate*, 3 ou 4 ans.

L'ŒSTRE DES BÊTES À CORNES.

A cette saison de l'année, les bêtes à cornes souffrent grandement de l'irritation causée par cet insecte à l'état de larve qui séjourne sous la peau, et qui se font apercevoir par des tumeurs qui sont parfois en si grand nombre que les vaches qui en sont atteintes maigrissent et donnent moins de lait ; quelquefois même, elles en meurent. C'est ordinairement des deux côtés de l'épine du dos qu'il y en a le plus. Il est donc très important de consacrer au moins une journée à débarrasser les animaux de ces larves. On croit faire périr ces larves avec de la térébenthine, du suif ou autres ingrédients que l'on introduit dans la plaie au moyen d'une seringue ; mais à notre avis, le moyen le plus certain est de presser fortement la plaie par où les larves respirent, pour que les intestins puissent sortir de la plaie. Une circonstance qui doit encore engager les cultivateurs à détruire ces larves, et par elles les générations futures, c'est que le cuir des animaux sur lesquels elles ont vécu perd de sa qualité, chaque plaie formant une nodosité d'une densité différente du reste de la peau.

LA FAMILLE AGRICOLE.

Retenir aux champs les enfants d'une même famille, leur montrer dans la culture du sol un moyen d'existence, c'est à coup sûr bien mériter du pays.

Le désir de la nouveauté, du changement, l'ambition d'habiter les villes, l'espoir de se créer plus d'aisance, dépeuplent nos campagnes. Et pourtant dans ce temps où chacun parle d'indépendance et de liberté, quel est l'homme le moins assujetti aux exigences de la société, que l'homme vivant de son travail au milieu des siens, ordonnant, dirigeant les travaux qui amèneront pour lui et sa famille les ressources nécessaires à l'existence ? Le labeur est pénible, la récompense est douteuse ; car les récoltes toujours ne payent pas nos soins ; mais voir prospérer nos créations, être chez soi le maître, loin des entraves qu'apportent les relations indispensables dans les villes, n'est-ce pas là une compensation à une vie de travail ? Le cultivateur honnête, intelligent, n'est-il pas partout, dans tous les lieux, entouré de l'estime publique ? C'est la famille agricole, c'est le père élevant ses enfants dans l'amour de l'agriculture, donnant l'exemple de l'honnêteté, de ce désir de conserver au pays des intelligences formées aux détails de nos cultures et exempts de ce besoin de changement et d'ambition, c'est le chef de famille que nous devons honorer et encourager.

MANIÈRE DE FAIRE REPRENDRE LES BOUTURES.

Rien n'est plus facile de faire reprendre une bouture par le procédé suivant : Placez dans un endroit ombragé de votre jardin une boite de douze pouces sur vingt-huit de profondeur, remplie à la moitié de sable et couverte d'un carreau de verre. Vous plantez dans cette boite toutes les boutures que vous voulez avoir ; vous tenez le sable de la boite continuellement humide et vous tenez votre boite couverte de verre. Il est rare que vous perdiez une seule bouture par ce moyen. C'est un plaisir de faire reprendre des boutures de rosiers, d'œillets, etc., de cette façon, elles reprennent aussi facilement que des boutures de geranium. Quand vos boutures sont bien reprises, vous les enlevez de la boite et vous les mettez dans de petits pots que vous devrez remplacer par des plus grands quand votre jeune plante le demande.

AUGMENTER LA VALEUR D'UNE FERME.

Un cultivateur qui désire augmenter considérablement la valeur de sa propriété peut le faire facilement sans aucun frais, pour ainsi dire, s'il plante des arbres autour des dépendances de sa ferme, s'il possède un joli jardin rempli de fleurs et de fruits, s'il tient toujours ses bâtisses propres, bien peinturées, s'il ne laisse rien trainer, s'il entretient toujours beau le chemin public qui passe devant sa propriété, s'il ne laisse pas ses clôtures tomber en ruine.

SOINS DE PROPRETÉ À L'ÉGARD DES ANIMAUX.

La propreté est un besoin pour tous les animaux, particulièrement pour ceux soumis à la domesticité. Ces derniers, vivant dans des conditions souvent contraires à celles de l'état de nature et employés à des travaux nombreux et variés qui salissent davantage la peau, réclament plus impérieusement que tous les autres la propreté.

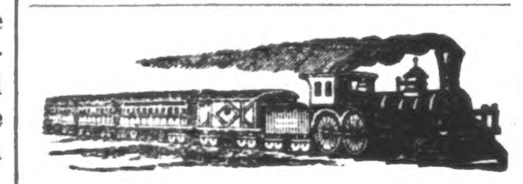
Le cheval se fatigue journellement à notre service ; nous exigeons de lui des exercises aussi rudes que variés. Il a donc besoin de réparer souvent ses forces et de renouveler son sang altéré, c'est-à-dire donner à celui-ci les qualités nécessaires pour suffire à la nutrition de tous les organes. Or, la peau joue un grand rôle dans cette transformation constante et nécessaire du sang. C'est par les pores que s'en vont plusieurs humeurs et liquides nuisibles, entre autres la sueur qui contient les matières qu'on trouve aussi dans l'urée.

Il est évident que si la poussière et la crasse viennent à boucher ces pores, la peau ne pourra plus les remplir que d'une manière imparfaite. Un pareil dérangement ne saurait durer longtemps sans nuire à la santé de l'animal. En effet, il est certain que plusieurs maladies graves du corps ont pour cause principale la malpropreté de la peau.

La malpropreté ne borne pas là ses effets ; elle engendre encore d'autres affections localisées à la peau.

La crasse commence par exciter, puis elle irrite et finit par enflammer ce vaste organe qui enveloppe tout l'individu. Les animaux se grattent contre les murs, sont inquiets, reposent mal et maigrissent; le poil tombe, rongé par la vermine ou détaché de sa racine devenue malade; surviennent les poux, la gale, les dartres, les épilations par plaques, le mal d'encolure, les furoncles, et plusieurs autres cas de maladies qui font souffrir les animaux, les détériorent et les tarent.

Tous ces accidents et maladies, non-seulement diminuent de beaucoup la valeur des chevaux au point de vue commercial, mais les empêchent encore en partie de rendre les services qu'on pourrait exiger d'eux.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24 01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13.52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35	DÉ 22.05
	DÉ 5.50	AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13 24
Dunmore	16.42	11.07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8 35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B ......
..Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10	DÉ 19 51
	DÉ 7.35	AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21.00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13.00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro †	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D † Winnipeg A	F12 50	15 35
11 20	14 27	......Morris......	11 20	13 32
11 47	15 15	†..Rosenfeldt..	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna ...	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden.....	....	11 45
....	18 00	... Manitou ...	....	10 22
....	19 04	..Pilot Mound..	......	9 12
....	19 15	..Crystal City..	....	9 05
....	20 05	.. Cartwright ..	....	8 17
....	20 24	...Holmfield ...	....	7 54
....	20 48	...Killarney ...	....	7 22
....	21 42	AB Boissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

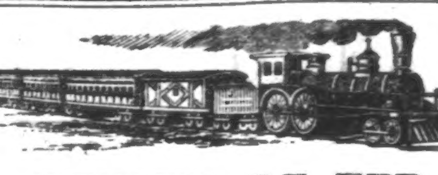
GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret.

LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.

WM. WHITE, Surint. Général.

ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.



CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 9 AVRIL 1889.

Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 51 tous les jours.	Temps moyen du centre.	Milles.	Express No. 54 tous les jours.	Tous les jours ex'té. le dim.
		Stations.			p.m.
1.25pm	1.40pm	A...Winnipeg.. L	..	9.10a	4.09
1.10pm	1.32pm	.Emb. du Portage.	..	9.20a	4.15
12.47pm	1.19pm	....St. Norbert....	9	9.37a	4 38
11.55am	12.47pm	...Ste. Agathe...	24	10.19a	5.36
11.24am	12.27pm	...Silver Plains...	33	10.45a	6.11
10.56am	12.08pm	......Morris......	40	11.05a	6.42
10.17am	11.55am	.St. Jean-Baptiste.	47	11.23a	7.07
9.40am	11.33am	.....Letellier	56	11.45a	7.45
8 55am	11.00am	L..West-Lynne. A.	65	12.10p	8.30
8.40am	10.50am	L...Pembina.... A.	66	12.35p	8.45
	6.25am	..Winnipeg Junc..	..	8.50p	
	4.40pm	....Minneapolis ...	..	6.35a	
	4.00pm	L....St. Paul.... A	..	7.05a	
	6.40pm	......Helena......	..	4.00p	
	3 40pm	.....Garrison.....	..	6.35p	
	1.05am	.... Spokane	..	9.55a	
	8.00am	..... Portland	..	7.00a	
	4.20am	......Tacoma......	..	6.45a	

p.m. 2.30		a.m. 8.00	.....St. Paul.....	a.m. 7.30	p.m. 3.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	.....Chicago.....	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	......Detroit......	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	.....Toronto.....	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	....New York....	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	..... Boston.....	a.m. 9.35	p.m. 10.50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p m. 8.30	.... Montréal	p.m. 8.15	.....	a.m. 8 15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général.

H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer

NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire

—ET AVEC—

CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants.

☞La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE, Agent général des passagers et des billets.

jno 15.11.88. SAINT-PAUL, Minn

LE CHEMIN DE FER

Northern Pacific ET Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS

—ET DES—

Chars - Réfectoires,

DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes.

On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DES BILLETS D'EXCURSION A

La Côte du Pacifique,

—BONS POUR—

—SIX MOIS ET RETOUR,—

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH, Agent des billets de la cité, 285 rue Principale, Winnipeg.

HERBERT SWINFORD, Agent général, 457 rue Principale.

J. M. GRAHAM, Gérant général.

GRANDE VENTE DE TERRES!

Le soussigné est autorisé par l'honorable COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, d'offrir en vente plus de

100,000 acres de terrain

Situés à l'est de la Rivière Rouge, à

DES PRIX RELATIVEMENT PEU ÉLEVÉS

ET AUX CONDITIONS

DE PAIEMENT LES PLUS FACILES.

Ces terrains sont composés des sections 8 et 26 de chaque township et de lots de rivière sur la Rivière Rouge, situés dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pie, dont suit la liste :—

D'après les arpentages de l'ancienne paroisse de Saint-Agathe :

Lot No.	Superficie	Lot No.	Superficie
7	144 acres	276	143 acres
" 9,	" 152 "	" 278,	" 141 "
" 168,	" 68 "	" 280,	" 141 "
" 170,	" 105 "	" 282,	" 140 "
" 184,	" 144 "	" 284,	" 64 "
" 186,	" 144 "	" 286,	" 67 "
" 188,	" 137 "	" 288,	" 77 "
" 190,	" 131 "	" 435,	" 132 "
" 192,	" 128 "	" 437,	" 133 "
" 194,	" 126 "	" 439,	" 135 "
" 196,	" 127 "	" 486,	" 171 "
" 198,	" 128 "	" 506,	" 161 "
" 244,	" 123 "	" 632,	" 164 "
" 274,	" 79 "		

Pour plus amples renseignements s'adresser à

BUREAUX : A. A. C. LaRIVIÈRE.

Avenue Provencher, pres du pont, Saint-Boniface.

jno. 10.5.88.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. Labelle. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE 24me TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 15 Juin 1889, à 2 hrs. P.M.

VALEUR DES LOTS $50,000.

Gros lot : Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de	$5,000.00	$5,000 00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles	500.00	2,000 00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette	5.00	5,000.00
2307 lots valant		$50,000.00

$1.00 le Billet.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

Tirages, le 3me Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE.

Bureaux : 19, Rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

jno.12.1.88.